

# L' inconfort d'été

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le bâtiment résidentiel neuf et extension doit répondre aux nouvelles exigences de la **RE 2020** afin de garantir le confort en cas de forte chaleur. Cela passe par le calcul du DH (degré heure).

Voir pages **RSE Eveno s'engage**

On traite **L'INCONFORT D'ÉTÉ** via :

## 1 | G tot

### Le G tot = facteur solaire extérieur

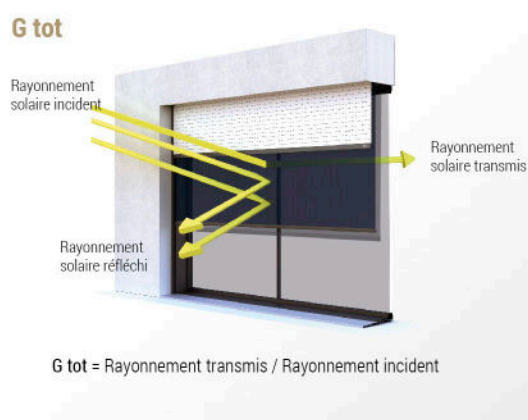
C'est le **niveau de protection contre la chaleur** que procure l'association d'un vitrage et d'une protection mobile intérieure ou extérieure.

(une protection mobile extérieure est plus efficace qu'une protection mobile intérieure).

### G tot e = facteur solaire extérieur

Il s'exprime au travers d'un coefficient compris entre 0 et 1.

Pour être efficace, le G tot doit être inférieur ou égal à 0,30.



## 2 | TV n-h

### Le TV n-h = Transmission lumière Visible normale hémisphérique en %

C'est la **quantité de lumière qui passe à travers la toile et le vitrage**.

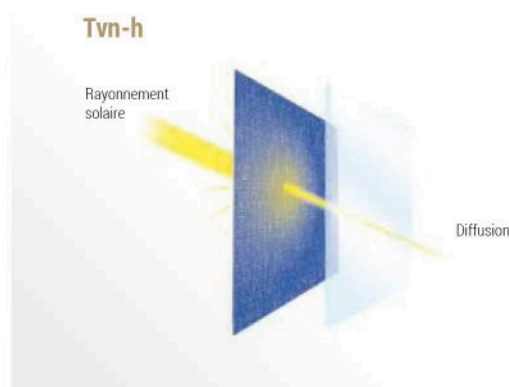
Il s'exprime au travers d'un pourcentage.

Plus le taux de tvn-h est faible, moins il y a de luminosité, d'éblouissements et de fatigue oculaire.

Pour les stores, contrairement aux idées reçues, les toiles claires génèrent des contrastes plus élevés de lumière.

Ainsi, **plus le coloris sera clair, plus la pièce sera baignée de lumière.**

Toile foncée = moins de lumière, moins d'éblouissement.  
Toile claire = plus de lumière, plus d'éblouissement.



La couleur de la toile a une importance, plus la toile est foncée, plus elle sera efficace contre la chaleur et limitera aussi l'excès de lumière.